

DOSSIER DE PRESSE
Septembre 2006



**FAVORISONS L'INTÉGRATION SCOLAIRE
DES ENFANTS AUTISTES**

Pour une vie digne et heureuse...

AUTISTES SANS FRONTIERES : Delphine Piloquet - 92, avenue Niel 75017 Paris
Port : 06 68 00 90 00 - Tél : 01 46 22 18 16
Delphine.piloquet@wanadoo.fr - www.autistessansfrontieres.com

PRESSE & PAPIERS : Catherine Gros / Diane Debodman –
42 bis, rue de Silly 92100 Boulogne-Billancourt
Tél : 01 46 99 69 69 - Fax : 01 46 99 69 68
Diane.debodman@pressepapiers.fr

SOMMAIRE

Introduction	p 3
L'association Autistes Sans Frontières	p 5
Qu'est-ce que c'est « Autistes Sans Frontières » ?	p 5
Qui composent ces associations ? Qui y adhèrent ?	p 5
Pourquoi Autistes Sans Frontières ?	p 5
La mise en place de mesures spécifiques	p 6
Descriptif de l'action d'Autistes Sans Frontières	p 6
Combien ça coûte ?	p 9
Pourquoi soutenir Autistes Sans Frontières ?	p 9
Les réalisations d'Autistes Sans Frontières en deux ans	p 10
Pour en savoir plus sur l'autisme...	p 11
L'autisme : Un trouble envahissant du développement	p 11
L'autisme : Un handicap aux mille visages	p 11
Les premiers signes de l'autisme	p 12
Classification des TED	p 14
Le syndrome d'Asperger	p 14
Quelques chiffres sur l'autisme	p 15
Les différentes causes possibles	p 16
L'importance du diagnostic précoce	p 16
Un aperçu du traitement...	p 17

L'école ordinaire **Un environnement très stimulant pour l'enfant autiste**

Les enfants autistes présentent des déficiences importantes notamment dans les domaines de la communication et de la socialisation. Lorsque le degré du handicap le permet, le milieu ordinaire, et l'école surtout, représente le meilleur environnement pour les stimuler et les aider à progresser.

Il est essentiel de favoriser la scolarité de l'enfant autiste. Entouré d'enfants qui n'ont pas ses problèmes de développement, il y sera aidé pour :

Progresser,
Gagner en autonomie,
Communiquer avec les autres,
Comprendre la vie...
C'est là qu'il s'arme pour son avenir.

Or Seulement 500 enfants considérés comme « autistes modérés ou légers » vont à l'école sur... 6 000 qui y auraient parfaitement leur place.

Des intégrations scolaires réussies grâce à l'association « Autistes Sans Frontières »

En France, l'autisme est encore considéré comme un handicap mystérieux et étrange, souvent accompagné d'un sentiment d'impuissance, de résignation : « Il n'y a pas grand-chose à faire ! »

« Autistes Sans Frontières » (association Loi 1901) est née de la volonté de vaincre ce fatalisme.

En partenariat avec des spécialistes de l'autisme, cette association contribue à développer un savoir-faire professionnel ayant pour objectif de mettre en place des **stratégies éducatives** afin d'optimiser l'intégration scolaire des enfants autistes.

Ce savoir-faire repose sur **la formation et l'encadrement d'accompagnateurs spécialisés** qui sont présents, dans la classe, auprès de l'enfant autiste.

Tous les avantages de l'intégration scolaire des enfants autistes

Chaque fois que cela est possible, il faut encourager et privilégier l'intégration en milieu scolaire car celle-ci présente de remarquables avantages à plusieurs titres :

Avantages thérapeutiques : l'enfant progresse d'une manière spectaculaire lui évitant une exclusion précoce.

Avantages professionnels : l'accompagnant est un vrai professionnel de l'autisme.

Avantages civiques : la classe dans laquelle est intégré l'enfant autiste vit l'expérience très positive de la différence.

Avantages économiques : le coût annuel de cette prise en charge souple, personnalisée et adaptée au profil de chaque enfant est 3 fois moins élevé qu'une place en institut spécialisé.

Avantages sociaux : cette option du milieu scolaire pourrait libérer des places dans les établissements spécialisés s'adressant à des personnes souffrant de formes d'autisme beaucoup plus sévères.

L'association Autistes Sans Frontières

Qu'est-ce que c'est « Autistes Sans Frontières » ?

Il s'agit d'une **coordination d'associations** de parents d'enfants autistes. Trop petites séparément pour se faire entendre auprès des pouvoirs publics et des organismes de financement, elles se regroupent en coordination nationale, sous l'appellation "Autistes sans frontières".

Ces 8 associations sont gestionnaires de services d'aide à l'intégration. Elles recrutent, forment des accompagnants qui vont aider les personnes autistes à s'intégrer.

Les associations fondatrices

- Les Premières classes (92)
- Vivement l'école (75)
- Tous à l'école (78)

Les associations sociétaires

- TEDI 77
- Pas à Pas (Lille)
- Autisme Rhône Ain
- L'école pour tous (94)
- Handicap & intégration (Maroc - Casablanca)

Fédérées par "Autistes sans frontières", en s'appuyant sur des professionnels (accompagnateurs et psychologues) formés à l'autisme, ces associations militent en faveur **d'une prise en charge éducative précoce** et **d'une intégration sociale en milieu ordinaire** pour aider les enfants autistes à progresser et leur offrir une véritable perspective d'avenir.

Qui composent ces associations ? Qui y adhèrent ?

- Des **parents motivés et déterminés** à assurer un mode de vie digne et heureux pour leur enfant, avec une véritable insertion dans la société à l'âge adulte.
- Des **parents qui souhaitent un changement profond** dans les pratiques de soins et de prise en charge des personnes avec autisme.
- Des **parents qui ont choisi l'option " optimisme "** et non celle du découragement.
- Des **parents qui pensent que malgré les difficultés rencontrées, la vie avec un enfant autiste peut être formidable.**

Pourquoi " Autistes Sans frontières " ?

Un enfant autiste est généralement diagnostiqué vers l'âge de 2-3 ans. Et ce diagnostic représente un vrai traumatisme pour les parents.

Que peuvent-ils faire ?

Les seules solutions proposées en France pour de jeunes enfants sont des milieux " fermés " : Hôpital de jour, Institut Médico-Educatif... Il n'y a pas de choix !

« Lorsque l'on m'a annoncé que mon fils, âgé de 2 ans et demi, était autiste, j'ai demandé à la pédopsychiatre, ce que je pouvais faire. Elle m'a répondu qu'il n'y avait qu'une orientation possible pour lui : l'institution. L'institution pour un enfant de 2 ans et demi ?!! Au bout de 2 ans, ne voyant pas d'autre alternative, je me suis résignée et il a été pris en charge à temps partiel dans un hôpital de jour. Le psychiatre restait très évasif sur le programme des activités effectuées dans le centre. Les premiers mois, mon fils revenait le visage couvert de griffures. Il n'y a jamais eu de bilan quant à ses aptitudes et ses déficiences, aux objectifs fixés pour l'aider à progresser. Je n'ai jamais pu avoir accès à son dossier médical. On allait nulle part... Lors des entretiens avec le pédopsychiatre, il y avait, dans les questions qui m'étaient posées, comme une suspicion posée sur moi, la mère ».
Delphine P, maman d'Ulysse, 9 ans.

« A 3 ans et demi, mon enfant a été accueilli dans un hôpital de jour. La moyenne d'âge des autres enfants de son groupe était de 7 ans... Personne n'a jamais voulu me donner de diagnostic précis. Le psychiatre invoquait « un état dépressif du jeune enfant ». Il me disait que son psychisme était détruit et qu'il fallait le reconstruire... Pourquoi ? Comment ? Je n'ai jamais eu de réponses mais il invoquait insidieusement ma propre détresse susceptible de faire écho sur mon enfant... » Audrey, maman de Paul, 5 ans.

«Du matin où je déposais ma fille dans ce centre jusqu'à l'après-midi où je la récupérais, c'était le black out... Je n'avais aucune idée de ce qu'elle y faisait. Après plusieurs mois, j'ai réalisé qu'elle restait des heures durant à se balancer à côté du radiateur. On m'a dit que ses désirs d'apprendre et de s'ouvrir aux autres n'avaient pas encore 'émergés' et qu'il fallait attendre pour que cela se fasse... Je sentais que ma fille avait besoin d'être stimulé, qu'on lui montre la voie vers les apprentissages... Mon intuition était taxée de 'dressage forcé' par l'équipe du centre ». Marc, père de Salomé, 6 ans.

D'autres solutions existent. Notamment l'intégration en milieu ordinaire. Les parents qui souhaitent opter pour cette solution s'exposent à un véritable parcours du combattant s'ils sont isolés, non accompagnés.

Le but d' "Autistes Sans frontières" est de soutenir ces familles dans leur démarche et de les aider à financer des projets d'intégration en milieu ordinaire.

La mise en place de mesures spécifiques

L'accès à la scolarité pour les enfants autistes appelle des mesures spécifiques et un accompagnement permettant de tenir compte à la fois :

- des **difficultés propres** à l'autisme
- des **particularités de l'individu** incluant ses modes spécifiques d'adaptation, de communication, ses points forts et ses points faibles
- des **contraintes liées au milieu scolaire** (rythme de travail, environnement social).

Descriptif de l'action d'Autistes Sans Frontières

Adhésion à un programme

Pour que cette intégration en milieu ordinaire se déroule dans les meilleures conditions, les familles adhèrent à un programme de prise en charge éducative et psychologique qui comprend plusieurs axes :

- **l'évaluation psychologique** des comportements et du développement de l'enfant autiste afin d'identifier ses points forts, ses déficiences, son degré d'autonomie
- l'élaboration d'une "**stratégie**" **personnalisée** d'intégration
- la **mise en place de techniques** de communication alternatives (comme les pictogrammes)

Formation et encadrement des accompagnants

Il existe des méthodes éducatives pour aider les autistes à progresser. Ces méthodes exigent des accompagnants un apprentissage spécifique et une grande rigueur de mise en application auprès des enfants.

Le financement par l'association Autistes Sans Frontières

L'association Autistes Sans Frontières a pour objectif de financer ces dispositifs spécialisés. Ce financement implique :

1/ Le recrutement de guides d'intégration ou accompagnants

L'accompagnant, recruté et salarié par l'association (rémunéré le SMIC + 15%) a suivi un cursus universitaire de psychologie dont le minimum requis est une licence.
L'accompagnant a pour mission principale d'accompagner l'enfant autiste durant toute la journée, à l'école et en partie au domicile, lorsque l'intégration est à temps partiel.

Ses interventions :

- développer les comportements sociaux de l'enfant autiste
- aider l'enfant autiste à faire les apprentissages et les tâches demandés
- adapter les consignes de l'enseignant à son niveau de compréhension et de réalisation
- apprendre à l'enfant à exprimer à autrui ce qu'il pense et ressent
- donner des repères temporels et spatiaux stables

L'accompagnant a un rôle de médiateur entre l'enfant et les personnes qu'il côtoie dans son environnement et un rôle de promoteur social de l'enfant dans l'expression de ses capacités et de ses désirs.

2/ La formation continue de l'accompagnant

L'accompagnant est soutenu par la psychologue qui pilote l'intégration. Ils se rencontrent chaque semaine et communiquent par e-mail ou par téléphone en cas de difficultés sur le terrain.

Le partenariat comprend :

- une formation théorique sur l'autisme
- des contacts réguliers avec l'accompagnant
- des observations mensuelles sur le terrain (vidéo)
- des réunions hebdomadaires : travail de réflexion et d'élaboration autour de la relation de l'enfant autiste à l'école

3/ La supervision de chaque projet d'intégration par une psychologue clinicienne

La psychologue superviseur est responsable du programme individualisé de l'enfant intégré, de son élaboration et de son application par l'accompagnant. Elle est spécialisée dans la prise en charge des personnes atteintes de troubles envahissants du développement de type autistique.

Ses interventions :

- la réalisation des bilans psychologiques des enfants autistes
- l'encadrement et la formation de l'accompagnant
- un rôle de soutien et d'écoute des parents

- l'établissement et le maintien des liens entre la famille, l'école et l'accompagnant pour assurer la qualité de l'intégration de l'enfant autiste.

Combien ça coûte ?

En terme d'enjeu financier, l'intégration permet de réaliser d'importantes économies :

Le coût annuel de ce dispositif est de **24 000 €**
tandis qu'un enfant placé en hôpital de jour représente une dépense de **60 000€**
selon le Ministère de la Santé.

Il faut compter :

- le salaire de l'accompagnateur
- les heures de supervision de la psychologue
- la formation continue des accompagnateurs

De plus, ce système de prise en charge ne peut être efficient qu'à la condition de pratiquer le un pour un, c'est-à-dire un accompagnateur pour un enfant.

Pourquoi soutenir Autistes Sans Frontières ?

- **Une action de proximité efficace et concrète**

L'autisme est un handicap qui peut affecter tout le monde et concerne des milliers de familles en France.

L'action d'Autistes Sans Frontières apporte également **des réponses très concrètes** aux difficultés inhérentes à la vie quotidienne de ces enfants et de leurs parents. Les dispositifs que l'association finance sont opérationnels, « visibles » et formidablement efficaces, lorsque l'on peut constater, au fil des années, les progrès « impressionnants » des enfants.

Enfin, **l'affectation des fonds récoltés par Autistes Sans Frontières est entièrement dédiée au financement de ces dispositifs** : salaires des accompagnants, formation et supervision.

- **Une action pilote**

L'intégration sociale des personnes handicapées en général et des personnes autistes en particulier s'inscrit dans **une démarche solidaire et volontariste**. Elle a connu un nouvel élan avec la loi Handicap du 11 février 2005 qui reconnaît à tout enfant porteur de handicap le droit d'être inscrit dans l'école la plus proche de son domicile désignée comme « établissement de référence ».

L'association Autistes Sans Frontières finance des dispositifs novateurs, précurseurs qui permettent à la loi du 11 février 2005 de s'appliquer.

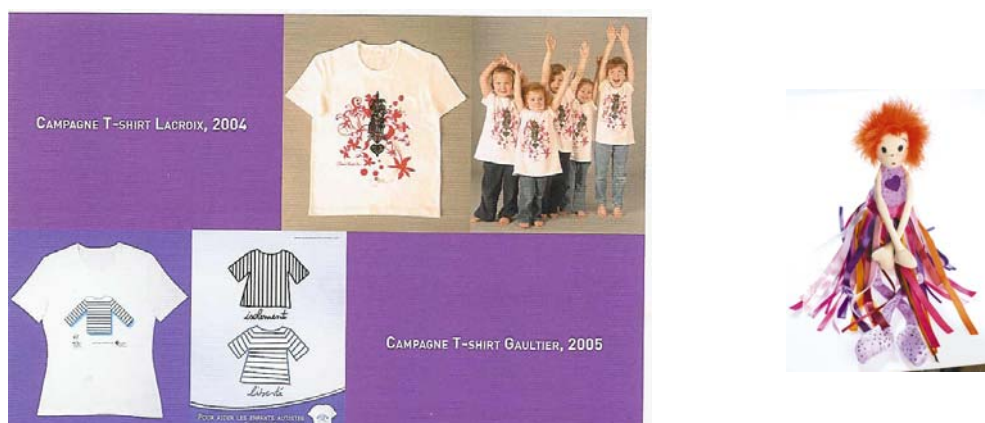
- **Pour changer le regard sur l'autisme**

L'intégration sociale des personnes handicapées est en passe de devenir une réalité forte de notre époque. Elle révèle une évolution profonde de notre société conduite par l'attention portée au handicap et à la prise en compte de bien d'autres difficultés individuelles.

Bousculer les idées reçues sur le handicap, bannir la discrimination et l'exclusion, Autistes Sans Frontières se bat pour offrir aux personnes souffrant d'autisme une vraie perspective d'avenir. L'association entend faire valoir le droit et l'aptitude des personnes autistes à être scolarisée.

Les réalisations d'Autistes Sans Frontières en deux ans

Sources de financement



Autistes sans frontières a sollicité la créativité de grands couturiers.

Christian Lacroix en 2004, **Jean-paul Gaultier** en 2005, Franck Sorbier en 2006 ont mis leur talent au service d'Autistes Sans Frontières en dessinant un T-shirt. Ces T-shirts ont été vendus dans les 165 magasins Séphora en France au profit d'Autistes Sans Frontières.

La **vente des T-shirts** a été l'occasion de médiatiser l'action d'Autistes Sans Frontières :

Spot de 30 secondes diffusé sur plusieurs chaînes de télévision, échos dans la presse écrite, campagne d'affichage à Paris et en province, reportage sur l'intégration d'un des enfants de l'association...

Séphora a également offert les produits de la vente de la **poupée « Sylvie »** créées à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Le co-financement d'une soixantaine de projets d'intégration scolaire et professionnelle

A la mesure de ses ressources, Autistes Sans Frontières participe au financement et à la pérennisation de projets individuels d'intégration sociale en milieu ordinaire qui lui sont soumis par ses associations adhérentes.

Ces projets concernent **50 personnes autistes actuellement intégrées**.

Le financement de formations professionnelles

Autistes Sans Frontières finance **des programmes de formation spécialisés** destinées aux psychologues en charge de coordonner des projets d'intégration individuelle. Ces formations visent à étendre, à travers la France, le modèle de prise en charge des personnes autistes tel qu'il est mis en oeuvre par les associations adhérentes.

Des actions de lobbying

Autistes Sans Frontières milite pour le développement des dispositifs d'accompagnement permettant d'intégrer les personnes autistes à l'école et dans les entreprises. **L'objectif est de convaincre les décideurs politiques des multiples avantages de l'intégration sociale "assistée"** et de son impact positif sur l'évolution des mentalités concernant la place des handicapés au sein de la société.

Pour en savoir plus sur l'autisme...

Source : Fédération Québécoise de l'autisme.

L'autisme : Un trouble envahissant du développement

Véritable kaléidoscope de causes et de symptômes, l'autisme est un handicap qui altère le développement normal de la communication. Il se caractérise par **des difficultés à établir des interactions et des relations sociales**, et à communiquer par les gestes et la parole. Il se caractérise également par des comportements stéréotypés et des activités restreintes et ritualisées. Il apparaît durant les deux premières années de la vie.

Figurant parmi les troubles envahissants du développement (TED), l'autisme affecte près de **10 personnes sur 10 000**, sans considérations sociales, ethniques ou raciales. Cependant, on observe qu'il touche majoritairement les garçons, quatre garçons pour une fille, et que ses manifestations varient considérablement d'un enfant à l'autre.

Pour ce qui est des traitements, à défaut d'un remède "miracle", il importe de savoir que plusieurs options intéressantes font de l'autisme **un trouble sur lequel on peut agir**, tant sur le plan éducatif que sur le plan physiologique.

L'autisme : Un handicap aux mille visages

L'autisme est une pathologie hétérogène et variable (Sauvage, 1988)

Les symptômes spécifiques qui se manifestent peuvent varier énormément d'un enfant autiste à un autre. Chez le même enfant, les symptômes peuvent également changer avec le temps.

Hétérogénéité

A la triade classique (repli, troubles de la communication, besoin d'immuabilité), d'autres signes peuvent être associés comme les troubles alimentaires, du sommeil et du comportement ; les perturbations sensorielles, les anomalies motrices et les anomalies du développement cognitif, les atteintes neurologiques....

Variabilité

- Les premiers signes peuvent être très discrets.
- La plupart des signes manquent de spécificité et ne sont pas toujours présents.
- Les symptômes peuvent changer avec le temps.
- Certaines manifestations peuvent s'observer dans des formes opposées d'un individu à l'autre : insomnie ou hypersomnie, hypotonie ou hypertonie, enfant trop calme ou trop excitable...

Les premiers signes de l'autisme

Souvent les premiers à se rendre compte que leur enfant présente un comportement inhabituel, il est important de ne pas nier ou minimiser les inquiétudes des parents :

« J'ai souvent du mal à croiser le regard de mon bébé. Il semble ne pas arriver à me regarder et ne sourit jamais... » **Sophie, mère de Théo, 8 mois**

« Clarence ne dit encore aucun mot, ne communique même pas par mimiques ou par gestes... » **Catherine, mère de Clarence, 2 ans et demi**

« Quand nous parlons à Gaspard, il répète certains mots que nous lui disons mais sans jamais nous répondre... » **François et Sylvie, parents de Gaspard, 3 ans**

« Ma fille joue des heures devant la vitre avec la lumière du soleil et fait de drôles de gestes avec ses mains... » **Céline, mère de Pauline, 2 ans**

Si les symptômes varient considérablement d'un enfant à l'autre, voici les manifestations les plus caractéristiques de l'autisme qui doivent éveiller l'attention.

Signes d'alerte pouvant faire évoquer l'autisme de Kanner			
	Troubles des interactions sociales	Troubles de la communication verbale et non verbale	Activités répétitives et stéréotypies
de 0 à 6 mois	<ul style="list-style-type: none"> - absence de sourire social (3mois) - indifférence aux sons - anomalies du regard : évitement, fugacité, regard vague. 	<ul style="list-style-type: none"> - défaut d'ajustement postural : bébé mou, bébé raide 	
de 6 à 12 mois	<ul style="list-style-type: none"> - désintérêt pour les personnes et les objets - ne répond pas à son prénom - aversion au contact physique - absence de réactions joyeuses à l'arrivée des parents - attention difficile à fixer, regard difficile à capter. 	<ul style="list-style-type: none"> - absence de geste d'anticipation : ne tend pas les bras quand on va le chercher - absence de babillage 	<ul style="list-style-type: none"> - sensibilité exacerbée aux modifications de l'environnement.
de 12 à 24 mois	<ul style="list-style-type: none"> - ne pointe pas du doigt - pas de présentation d'objet - semble ignorer les autres - préfère la solitude 	<ul style="list-style-type: none"> - impassibilité face aux tentatives de communication avec l'enfant - anomalie du jeu : absence de faire semblant et/ou d'imitation sociale (d'nette, petites voitures...) - langage limité, sans tentative de communiquer par la mimique ou le geste (par exemple : refus de saluer) 	<ul style="list-style-type: none"> - manipulation étrange des objets (par exemple : les faire tourner, les aligner, les flairer) - mouvements inhabituels du corps (par exemple : balancements, battements rapides ou torsions des mains, cognements de la tête ou contorsions du corps tout entier)

<p>après 24 mois</p>	<ul style="list-style-type: none"> - absence d'intérêt pour les autres enfants - auto ou hétéro agressivité sans cause apparente. 	<ul style="list-style-type: none"> - pas de phrase de 2 mots - langage dont l'objet n'est pas de communiquer (l'enfant peut ne pas recourir au langage pour demander quelque chose) - tendance de l'enfant à répéter ce qu'on lui dit - façon inhabituelle de parler (par exemple : voix atone, arythmique, criarde ou chantante) 	<ul style="list-style-type: none"> - préoccupation persistante de certaines parties d'objets - attachement à des objets inhabituels - fort chagrin face au changement d'éléments insignifiants de l'environnement - insistance déraisonnable à poursuivre les actes routiniers strictement et dans le détail
------------------------------	---	---	--

Source : DRASS Pays de Loire et Bretagne

Classification des TED

Article de Paul Szatmari, Journal of psy. and Neurosc., mars 1999

L'autisme fait partie d'un groupe de troubles envahissants du développement. Il est l'exemple le plus connu de ces troubles. Avec le temps, d'autres sous-groupes d'enfants au spectre semblable à l'autisme ont été identifiés.

Le répertoire de ces sous-groupes inclut le syndrome d'Asperger, le syndrome de Rett, les troubles désintégratifs et les TED non spécifiés autrement classés comme formes d'autismes atypiques.

- **Le syndrome d'Asperger** concerne les enfants qui présentent plusieurs signes de TED, mais qui n'ont pas de retard mental cliniquement significatif dans les acquisitions cognitives et reliées au langage.

- **Le syndrome de Rett** (presque exclusif chez les filles) et **les troubles désintégratifs** (plus fréquents chez les garçons) sont assez rares et sont caractérisés par un développement relativement normal jusqu'à un certain âge, suivi d'une détérioration marquée par l'apparition de symptômes autistiques.

- **L'autisme atypique ou TED non spécifiés** concerne les enfants dont les troubles débutent après 36 mois ou ceux dont le seuil est inférieur à celui de l'autisme eu égard à l'importance de la symptomatologie. Les limites du diagnostic entre les sous-types de TED et l'autisme sont encore obscures.

Le syndrome d'Asperger

Source : Le syndrome d'Asperger et l'autisme de haut niveau de Tony Attwood

Chez l'autiste d'Asperger, **les inadaptations sociales existent mais elles sont beaucoup moins importantes** notamment grâce au langage courant, aux capacités intellectuelles intactes voire supérieures, et souvent au désir manifeste de nouer des relations.

Pour résumer, l'autiste de Kanner vit dans son monde tandis que l'enfant « Asperger » vit dans notre monde mais à sa façon.

Le comportement social inhabituel

Un enfant présentant le syndrome d'Asperger est ressenti par les autres comme différent à cause de son comportement social et émotionnel inhabituel et de son langage particulier.

- Compréhension atypique des codes de conduite sociale
- Manque d'empathie
- Création de mots ou de sens

Les intérêts et les routines

L'enfant « Asperger » est généralement fasciné par un centre d'intérêt spécifique (moyens de transport, animaux, sciences...) qui occupe son temps, ses pensées et domine sa conversation. La rigidité de la pensée rend l'adaptation au changement ou à l'échec difficile.

Les apprentissages

Un enfant « Asperger » va avoir besoin de plus de temps pour apprendre des notions de base. Inversement, il pourra acquérir des compétences de façon précoce mais plus « originales » en suivant des méthodes non conventionnelles. Il a souvent une très bonne mémoire visuelle qui lui permet de développer des talents remarquables.

Une pensée atypique très enrichissante

Hans Asperger avait une attitude très positive envers les personnes « Asperger ».

« Il semble que pour réussir dans le domaine scientifique ou artistique, une touche d'autisme est essentielle. Les ingrédients du succès nécessitent peut-être cette capacité à se détourner de l'habitude, du simple sens pratique, pour renouveler un sujet par des voies inexplorées » (Asperger, 1979).

Des grands progrès dans le domaine scientifique et dans le domaine artistique ont été attribués à des personnes qui présentaient des symptômes d'une personne « Asperger » : comme, par exemple, Andy Wharol ou Albert Einstein.

Quelques chiffres... sur l'autisme

- L'autisme touche 1 / 1 000 personnes
- Le syndrome d'Asperger touche de 2 à 6 / 1 000 personnes selon les critères de diagnostic
- L'autisme élargi aux troubles apparentés (syndrome d'Asperger ; syndrome de Rett ; TED non spécifiés ...) touche 5 / 1 000 personnes
- 4 fois plus de garçons que de filles touchés par l'autisme
- 75 % des personnes autistes sont atteints de retard mental
- Environ 50 % des personnes autistes n'utilisent pas le langage verbal

En France

- 30 000 enfants souffrent d'autisme... peut-être plus
- 120 000 présentent des formes apparentées (syndrome d'Asperger ; syndrome de Rett ; TED non spécifiés ...)
- Seuls 250 enfants considérés comme « autistes modérés ou légers » vont à l'école sur... 6 000 qui y auraient parfaitement leur place.

Les différentes causes possibles

Pendant longtemps on a pensé que l'autisme était la conséquence d'un manque affectif ou d'une attitude parentale froide. Ainsi, il était préconisé de séparer l'enfant de sa famille et les parents ont ainsi porté pendant de longues années un lourd fardeau et ont vécu dans la culpabilité. **Heureusement ce temps semble révolu.**

En fait, l'autisme n'a pas une cause unique, les facteurs environnementaux et la personnalité des parents ou le mode d'éducation ne peuvent être les facteurs responsables de l'autisme.

Un désordre neurodéveloppemental

Les chercheurs s'accordent aujourd'hui à dire que l'enfant autiste naît avec une incapacité à établir des rapports sociaux avec autrui. Il s'agit donc d'un **désordre neurodéveloppemental qui concerne le fonctionnement du cerveau.**

Le développement du cerveau se fait entre le stade embryonnaire et l'âge de 3-4 ans. Parallèlement se mettent en place les fonctions neuropsychologiques : la motricité, le langage, la socialisation et la sensorialité.

Chez l'enfant normal, le développement tend vers l'homogénéité.

Chez l'enfant autiste, le développement du cerveau se fait au ralenti pour certaines fonctions et de manière accélérée pour d'autres, ce qui explique les profils si hétérogènes et variables rencontrés.

Le cerveau ne fonctionne pas bien. Les messages que les sens lui transmettent sont mal reçus ou mal interprétés : l'appréciation de l'environnement est confuse ; la communication est altérée ; les apprentissages ne sont pas spontanés. Les autistes ont des problèmes pour établir des contacts et communiquer avec les autres, pour se repérer dans le temps et dans l'espace.

Des facteurs génétiques

Les facteurs génétiques constituent, parmi les causes envisagées, **l'un des secteurs marquants de la recherche** : on relève en effet une incidence accrue de l'autisme au sein d'une même famille et, si on ne parle pas de maladie héréditaire, on suggère fortement l'existence d'une prédisposition génétique, et son interaction possible avec des éléments d'un autre ordre.

L'importance d'un diagnostic précoce

Savoir détecter très tôt les premiers symptômes de l'autisme, c'est faire gagner aux parents et à l'enfant un temps précieux en permettant une prise en charge ciblée et précoce.

Aider l'enfant

Un dépistage précoce est fondamental pour aboutir à un diagnostic précoce. Plus tôt l'enfant bénéficiera d'un diagnostic, plus rapidement une prise en charge appropriée pourra aider à la mise en place de stratégies de compensation.

Les enfants diagnostiqués avant 3 ans peuvent bénéficier d'une éducation spécialisée ciblant leur profil cognitif.

Informer les parents

Un diagnostic précoce permet de raccourcir la période longue et toujours éprouvante d'attente d'une réponse concrète à des questionnements légitimes.

Il permet ainsi aux parents de centrer plus rapidement leur énergie sur les besoins de leur enfant.

Grâce à un diagnostic précoce, les parents évitent le risque de voir d'autres personnes nier la gravité de l'état de leur enfant ou pire d'être incriminés pour mauvais parentage.

Les parents ont besoin de temps pour se renseigner sur l'autisme et planifier l'avenir de leur enfant. Ils trouveront informations et soutien auprès des associations existantes. Celles-ci seront à même de les orienter vers des centres de diagnostic, des professionnels compétents, des formations sur l'autisme, des services d'éducation, de socialisation.

Un aperçu du traitement...

L'autisme : Un trouble sur lequel on peut agir

De plus en plus, on considère l'autisme comme **un trouble sur lequel on peut agir**.

À mesure que l'on en étudie les causes, les compétences dans la prise en charge des enfants autistes se mettent en place.

La personnalisation des soins

Si on tient compte des différences majeures existant entre certains autistes, on comprend d'autant plus la nécessité de cette personnalisation des soins. Ainsi le clinicien doit s'adapter, d'un cas à l'autre, aux particularités propres à chacun.

L'apprentissage cognitif

L'autisme n'est pas un handicap figé dont les symptômes sont irréversibles. Grâce à une prise en charge éducative précoce et une intégration en milieu ordinaire dès le plus jeune âge, il est possible d'atténuer considérablement les comportements inadaptés et de développer les aptitudes de toute personne autiste.

Longtemps exclu et cantonné à l'hôpital de jour,
l'enfant autiste doit être considéré aujourd'hui
comme un enfant **éducable, socialisable** et « **intégrable** »,
et ce, pour son propre épanouissement et pour celui de ceux qui l'aiment...